



HAL
open science

Michel Launey, *La République et les langues*

Malo Morvan

► **To cite this version:**

Malo Morvan. Michel Launey, *La République et les langues*. *Langage et Société*, 2024, 182. hal-04693652

HAL Id: hal-04693652

<https://hal.science/hal-04693652v1>

Submitted on 10 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Ce livre imposant (911 pages) se présente comme une somme de connaissances sur les langues, à partir d'une perspective mêlant le raisonnement (socio)linguistique et l'approche descriptive de formes grammaticales. L'ouvrage a une visée introductive, à destination d'un public large, et c'est en ce sens que de nombreuses notions classiques de la sociolinguistique ou de la linguistique sont présentées, définies, généralement avec les références fondatrices qui y correspondent. De même, il vise à fournir une connaissance encyclopédique sur de nombreux contextes socio-historiques qui peuvent concerner un locutorat francophone : histoire sociale de la langue française, émergence du plurilinguisme en contexte colonial, présentation contextualisée de nombreuses controverses politiques et savantes sur la langue, etc.. Du fait de l'étendue des domaines abordés, on peut considérer que cet ouvrage a prétention à fournir un véritable socle pour une culture générale en (socio)linguistique.

Il est composé de 19 chapitres, se structure en 5 parties, dont l'agencement vise une progressivité dans la démonstration de l'auteur. Dans la première partie (*les langues dans le temps et dans l'espace*), il s'agit de poser les bases du raisonnement : il y présente un certain nombre de concepts mobilisés en linguistique et sociolinguistique et constate que ces derniers ne sont que rarement mentionnés dans de nombreuses prises de positions partisans sur la langue où l'analyse est sommaire ou défectueuse. Les parties 2 (*petite histoire du français et des langues en France*) et 3 (*rencontres extra-hexagonales*) fournissent des apports socio-historiques sur l'histoire du français ainsi que sur le traitement institutionnel de la diversité linguistique sous ses différents aspects (langues régionales, variation sociolectale, langues de territoires colonisés, langues de la migration). La quatrième partie (*le français pour lui-même, une grammaire mal aimée*) propose quelques réflexions de l'auteur au sujet de la manière dont nous abordons généralement la grammaire, notamment certaines dimensions qu'il estime sur- ou sous-représentées. Il s'agit également pour lui de réfléchir aux raisons de la diffusion sociale d'une telle conception de la grammaire, et d'en proposer une vision qui insiste sur l'appréhension de la rationalité à l'œuvre dans l'élaboration par l'esprit humain de régularités grammaticales. Enfin, la partie 5 (*état des lieux en début de siècle*) propose un tour d'horizon de quelques prises de position contemporaines sur la langue. La progression de l'ouvrage est relativement efficace d'un point de vue didactique, puisque, dessinant comme un cercle herméneutique, on retrouve en fin d'ouvrage (chapitre 18) les analyses lacunaires d'essayistes conservateurs sur la langue présentés quelque 600 pages plus tôt au chapitre 2 : mais cette fois-ci, le lectorat, armé d'un appareil de connaissances historiques et d'un cadre théorique solidement constitué, est en mesure d'en analyser l'indigence.

Dans son **introduction**, l'auteur commence par proposer une remise en cause de certaines idées reçues sur les langues qu'il tient pour sources d'un rejet du plurilinguisme. C'est l'occasion de définir au passage un certain nombre de notions usuelles de la sociolinguistique : glottophobie, langues officielles / minoritaires, bi-/plurilinguisme, langues véhiculaires / vernaculaires, dialecte, handicap linguistique, diglossie, etc.

Il expose alors le *credo* de son ouvrage : à rebours d'approches qu'il juge trop marquées par des idéologies ou une conception uniquement culturelle des langues, il souhaite en proposer une définition véritablement linguistique, comme des « constructions intellectuelles », soit un ensemble de règles grammaticales et un lexique qui permettent de se rendre figurable et énonçable le monde et les rapports logiques qu'entretiennent les entités qui le composent. Une telle approche aurait selon lui pour avantage sur les définitions concurrentes de la langue d'être plus scientifique (p. 37), et elle ouvrirait la voie à un rapport pacifié envers la diversité linguistique (pp. 43-44).

Partie 1 : les langues dans le temps et dans l'espace

La première partie de l'ouvrage constitue une sorte de traité de la méthode du raisonnement (socio)linguistique, où l'auteur aborde un certain nombre de préoccupations communes (classer et hiérarchiser les langues, aborder la variation dialectale et sociolectale), en rejetant un certain nombre de lieux communs à leur sujet à partir d'analyses minutieuses de cas particuliers, mêlant grammaire et sociolinguistique, afin de les dépasser.

Ch1 : organiser les connaissances

Dans un premier temps, il s'agit de se situer parmi différentes manières d'appréhender la diversité linguistique.

L'auteur commence classiquement par rappeler le récit de la mythologie chrétienne (Babel), en soulignant qu'il instaure une conception dépréciative de la pluralité linguistique, tout en rappelant qu'il en existe des lectures alternatives au sein même du cadre chrétien, comme une interprétation optimiste du récit de Babel (François Marty) ou l'épisode des langues de feu à la Pentecôte.

Par la suite, il expose l'émergence d'un rapport savant à la langue en s'appuyant sur la notion de *grammatisation* développée par Sylvain Auroux. Il examine une catégorisation issue de l'approche génétique des langues, à l'époque du courant comparatiste, et autour de l'hypothèse du l'indo-européen, tout en proposant un questionnement critique pertinent sur les questions de périodisation que suscite l'approche diachronique des langues (au sein d'une évolution lente et graduelle, quand peut-on dire qu'une langue a disparu et qu'une autre est apparue ?).

Il s'agit alors de s'engager dans une lecture plus complexe de l'histoire des langues en introduisant la dimension socio-politique des relations humaines, à travers l'examen de situations historiques comme la conquête romaine (occasion de définir les notions de *substrat* et *superstrat*) ou l'esclavage (pour expliquer la constitution des créoles).

La suite du chapitre est l'occasion d'aborder une typologie des langues qui reposerait sur leurs propriétés morpho-syntaxiques ou phonétiques. En s'appuyant sur la catégorisations en langues *flexionnelles*, *isolantes*, et *agglutinantes*¹, il expose plusieurs manières possibles de classer les langues, selon les critères que l'on prend en compte. L'examen de paramètres morphosyntaxiques (ordre des éléments S,V,O ; langues à cas (déclinaisons), etc.) est l'occasion de définir certaines notions de morphologie (*morphème*, *flexion*, *dérivation*). Le cas des langues à tons est également évoqué.

Lors de cet examen, l'auteur invite à la prudence quant à la relativité de tels classements, en insistant sur la non-concordance entre les hypothèses généalogiques et les typologies pouvant être construites sur des bases morpho-syntaxiques, afin de mettre en garde contre des usages idéologiques ou identitaires des classifications et regroupements de langues.

Ch 2 : la connaissance, au péril des chauvinismes et des idéologies

Ce chapitre est l'occasion pour l'auteur d'examiner des discours qui se sont saisis de descriptions linguistiques pour justifier des postures xénophobes ou nationalistes.

Il y présente ainsi quelques discours puristes contre les emprunts aux autres langues (Rémi de Gourmont), des postures hostiles au bilinguisme (le rapport Bénisti), des spéculations qui prétendent établir la supériorité d'une langue à partir de sa syntaxe (Rivarol, et aujourd'hui Borer ou Delacomptée), des hiérarchisations entre langues reprenant la typologie établie entre langues flexionnelles, isolantes, et agglutinantes menant notamment à la dévalorisation du "chinois", ou

1 Étrangement, l'auteur attribue à Humboldt cette tripartition. Les conceptions communes de l'histoire des typologies linguistiques attribuent plutôt aux frères August & Friedrich Schlegel cette catégorisation, auxquelles Humboldt aurait ajouté la quatrième catégorie de "langues polysynthétiques".

encore des spéculations sur l'origine des langues ou sur l'existence d'un éventuel peuple primitif indo-européen.

L'examen de ces postures est l'occasion de proposer des critiques argumentées de certains arguments superficiels, en s'appuyant sur des recherches contemporaines (Andrée Tabouret-Keller sur le bilinguisme, Maurice Olender et Jean-Paul Demoule sur l'historiographie). Son positionnement consiste à dénoncer certaines théories nationalistes sur les langues et à rappeler à ce titre les acquis d'une approche scientifique. Cela permet également à l'auteur d'apporter de la nuance sur les catégorisations qu'il a présentées au chapitre précédent, en soulignant les incertitudes qui pèsent autour de la catégorie *indo-européen*, ou le caractère schématique de la distinction entre langues *flexionnelles*, *isolantes* et *agglutinantes*.

C'est ici la *validité des systèmes explicatifs* qui est discutée, et il faudra attendre la suite de l'ouvrage pour voir apparaître une présentation de contexte socio-historique d'apparition, ou des fonctions sociales que remplissent de tels discours de hiérarchisation des peuples s'appuyant sur des prétextes linguistiques.

Ch. 3 : *Altérité légère ou identité imparfaite ?*

Ici, l'auteur aborde la question de la complexité des processus de classification quand il s'agit de prendre en compte la variation langagière. Il défend ainsi un certain nombre de thèses aujourd'hui bien ancrées dans l'approche sociolinguistique : ce n'est pas sur des critères linguistiques que l'on peut établir une différence entre *deux langues distinctes* et *deux dialectes d'une même langue* ; il n'est pas simple de définir l'entité même de *dialecte* en raison de la non-superposition des isoglosses ; le choix de dénomination entre *langue* ou *dialecte* renvoie à des enjeux politiques ou identitaires.

Il présente un certain nombre de situations qui exemplifient de telles difficultés : la catégorisation en *langues distinctes* au sein desquelles il y a pourtant de l'incompréhension (avec l'exemple du danois et du norvégien, ou celui du serbo-croate), ou le statut des parlers transfrontaliers quand les frontières se déplacent (exemple : l'alsacien). Les conflits de dénomination autour de l'occitan sont également mentionnés, ainsi que les choix de catégorisation des langues dans le rapport Cerquiglini de 1999, ou une expérience personnelle de l'auteur en Guyane.

L'auteur présente la notion de *koinè* comme une sorte d'ajustement où une forme dialectale serait mise en position de centralité pour des raisons d'intercompréhension, et il expose les réticences politiques et identitaires que cela peut susciter à travers une critique patiente et méthodique de l'argumentation de Françoise Morvan dans son ouvrage *Le monde comme si* (2002) lorsque celle-ci s'oppose à l'unification orthographique du breton.

Enfin, en examinant les rapports aux créoles, l'auteur s'oppose à une description de ceux-ci qui les présenterait uniquement sous l'angle de leurs lacunes par rapport au français métropolitain. À partir d'une présentation du système verbal, il montre que l'absence de flexion du verbe selon les paramètres de temps et de mode, qui pourrait donner du crédit à une conception déficitaire des créoles, se trouve en fait compensée par un système complexe et subtil de particules aspecto-temporelles dont la combinaison permet d'exprimer de nombreuses nuances. Il termine par l'exposition d'un certain nombre de débats qui traversent la créolistique, quant à l'origine historique de leur constitution, la prise en compte du *continuum* et de l'alternance constante entre formes acrolectales et basilectales qui ruinerait la tentation de vouloir en donner une définition essentialiste².

2 C'est moi qui introduis ici les notions de *continuum*, *basilecte* et *acrolecte*, au vu du public auquel s'adresse ce compte-rendu. Elles auraient probablement mérité une définition explicite au sein de ce passage, de même que celle d'*interlecte*, non pas dans un souci d'étalage d'érudition, mais parce qu'elles fournissent des repères théoriques constructifs pour l'analyse de phénomènes langagiers éloignés du français normé, et qu'un tel outillage conceptuel est précisément l'objet de cette partie du livre.

Chapitre 4 : une langue en bonne ou en mauvaise société

Ce chapitre est l'occasion d'aborder la variation sociolectale du langage. L'auteur s'y oppose à la vision décliniste de la langue avancée par un Alain Finkielkraut ou Alain Bentolila, selon lesquels la « langue des cités », « des banlieues », ou « des jeunes » constituerait une forme dégradée du français ou un appauvrissement de celui-ci ; il montre à cette fin qu'il existe une certaine logique au sein de la variation.

La présentation des phénomènes de contacts de langues lui offre l'occasion de présenter les notions de *pidgin*, de *sabir*, ou de *code switching*. À partir d'une analyse de quelques formes linguistiques issues du chiac, du nouchi, ou du franco-tahitien, l'auteur montre qu'ici aussi les mélanges correspondent à un ordre de régularités, susceptible d'une analyse grammaticale dénuée de jugements hiérarchisants.

C'est l'occasion pour lui d'entrer dans une discussion théorique avec le dernier ouvrage de Cécile Canut, *Provincialiser la langue*, où elle défend que ces exemples de mixité-créativité linguistiques mènent à remettre en question la notion de *langue* elle-même, au profit d'autres approches théoriques³. Michel Launey s'oppose à un rejet total de la notion de *langue* en mettant en avant plusieurs arguments : d'une part, quand les locutorats identifient et catégorisent des manières de parler, c'est en *langues* qu'ils découpent et non en *pratiques langagières* ; d'autre part, ces parlers, malgré leur mixité, témoignent malgré tout d'une régularité et d'une rationalité qui leur permettent de correspondre à la définition de *langue* comme des « constructions intellectuelles » qu'il avait proposée en début d'ouvrage ; enfin, même en chiac, en nouchi, ou en franco-tahitien, il existe une certaine forme de normativité qui fait que certaines formes langagières ne seraient pas acceptées comme correspondant aux glottonymes considérés, même s'il est vrai que cette normativité, n'étant pas institutionnelle comme l'est celle du français, serait « plus démocratique ». Ainsi, pour prendre en compte la mixité sans rejeter complètement la notion de *langue*, l'auteur propose d'une part de concevoir la *langue* comme un *attracteur* (empruntant la notion à la théorie des systèmes dynamiques en mathématiques), d'autre part d'accoler un adjectif ou complément de nom aux glottonymes (on dirait par exemple : *c'est du portugais brésilien / portugais du Brésil, de l'espagnol argentin, de l'anglais américain*, etc.).

Toujours dans une optique de vouloir montrer la grammaticalité de certains parlers déconsidérés, avec l'idée que cela en rétablirait la légitimité, l'auteur contredit certains discours déjà présentés, de Finkielkraut, Borer ou Delacomptée, sur un prétendu « déclin » de la langue, en montrant que les phénomènes décrits par les essayistes sont plutôt analysables en termes de variation sociolectale, d'évolutions diachroniques contemporaines de la langue dans la continuité des changements précédents, ou d'adaptation à de nouveaux outils de communication⁴.

L'auteur s'efforce en fin de chapitre de distinguer la variation sociolectale des strictes erreurs d'orthographe. Il analyse ces dernières en montrant que beaucoup d'entre elles ne sont problématiques qu'à l'écrit car elles correspondent à des homophones à l'oral ; il propose alors la notion d' *inconscience métalinguistique* pour expliquer que les personnes les commettant n'ont pas conscience du statut et de la fonction grammaticaux des mots écrits, tout en défendant que, pour les résorber, des exercices de stimulation de la rationalité langagière, par explicitation d'un raisonnement métalinguistique, valent mieux que des mises au pas normatives.

3 Elle suggère une étude centrée sur les *pratiques langagières*, et des processus comme l'*indexicalisation* ou la *mise en registre*, sous l'influence des courants issus de la métapragmatique en anthropologie du langage (Silverstein, Agha).

4 La notion de *variation diamésique* aurait opportunément eu sa place ici.

Partie 2 : petite histoire du français et des langues en France

Cette partie présente l'évolution de la langue française, du Moyen-Âge à nos jours, dans une approche chronologique. L'auteur ne l'aborde pas par l'évolution des formes linguistiques mais plutôt par une présentation des discours savants et politiques tenus au sujet de la langue, ceux-ci se trouvant présentés au sein de leur contexte socio-historique, des intentions imputables à leurs auteurs, et des débats d'interprétation qu'ils ont pu susciter.

Chapitre 5 : le français, de la naissance à la Renaissance

Dans ce chapitre, l'auteur commence par présenter le passage du latin à la langue romane vulgaire, en gardant en tête les principes méthodologiques qu'il a avancés plus haut : la prise en compte du caractère continu de la transition linguistique, et celle d'une variation dialectale. La caractérisation progressive du français comme *langue* se trouve analysée au prisme des fonctions politiques accordées à la langue ; c'est à ce titre qu'il s'attarde sur les divergences dans les interprétations accordées à l'ordonnance de Villers-Cotterêts : s'agissait-il d'un texte édicté contre les langues régionales ? En confrontant plusieurs analyses, l'auteur accorde sa préférence à celle selon laquelle, premièrement, l'ordonnance visait plutôt le latin, dans le cadre de la lutte entre les pouvoirs temporel (royal) et spirituel, deuxièmement elle témoignait d'une tolérance probable envers les pratiques locales mais aurait néanmoins eu une incidence indirecte sur la visibilité politique de l'occitan. En fin de chapitre, les auteurs de la Pléiade sont présentés comme témoignant du plaisir dans la découverte et l'appropriation de la langue française dans le cadre de l'écriture littéraire au détriment du latin ; on aborde également les premières étapes de la grammatisation du français au XVI^e siècle, dans l'édition des premières grammaires, dictionnaires, et dans une certaine fixation de l'orthographe.

Chapitre 6 : l'absolutisme linguistique et ses contrepoids

Ce chapitre est consacré aux évolutions glottopolitiques entre le XVI^e siècle et la Révolution. Les différentes figures de l'histoire de la langue et des discours à son sujet sont présentées successivement : les premières corrections de Malherbe, la fondation de l'*Académie française*, la querelle du dictionnaire de Furetière, la promotion du « bon usage » par Vaugelas, les discours nationalistes vantant la syntaxe SVO du français (Bouhours et ses successeurs), les réflexions sur la grammaire au XVI^e et XVII^e siècles, et notamment celle de Port-Royal, le gain de rigueur dans le raisonnement grammatical au XVIII^e. L'auteur termine son chapitre sur un panorama de la diversité dialectale en France métropolitaine à l'époque moderne, sous la forme d'une classification concentrique en sept cercles, allant des formes les plus proches aux plus éloignées du français normé (pp. 232-235)⁵.

Chapitre 7 : la Révolution : naissance d'une conflictualité

Dans ce chapitre, l'auteur expose la manière dont la question linguistique a été abordée lors de la Révolution : alors que les cahiers de doléance exprimaient très peu de préoccupations linguistiques, les premières années de la Révolution présentent une traduction des décrets dans les langues régionales, ce qui est l'occasion d'une escroquerie par un certain Dugas.

En exposant l'enquête de Grégoire, l'auteur reprend à son compte une hypothèse de Mona Ozouf selon laquelle, à la mort du roi, c'est la langue française qui aurait été investie d'une fonction symbolique de garante de l'unité française : c'est ce qui expliquerait les investissements idéologiques passionnés dont elle fera l'objet par la suite. À l'occasion de l'examen des réponses données au questionnaire de Grégoire par des correspondants locaux, on voit que beaucoup manifestaient une certaine hostilité à l'égard des parlers locaux, et peu de volonté de les voir perdurer, malgré des désaccords selon les territoires ou les répondants. Dans sa présentation des rapports Barère et

5 Bien que demeurant un artifice de présentation dont on pourrait discuter les détails, une telle représentation n'est pas dénuée d'intérêt didactique en tant que moyen de sensibiliser à la diversité linguistique dans sa complexité : à ce titre elle est probablement exploitable dans le cadre d'un enseignement par exemple.

Grégoire, l'auteur re-situe ces derniers dans la préoccupation révolutionnaire quant à l'éducation de la population. Il montre un adoucissement des débats après la Terreur, où les formes locales sont tolérées à l'école, sous forme « auxiliaire » (selon les mots de l'époque), ou celle d'un « bilinguisme transitionnel » (selon les siens), c'est-à-dire comme des étapes dans l'enseignement du français.

Chapitre 8 : 1800-1945 : latence politique, nouveaux culturels et questions scolaires

Poursuivant sa progression historique, l'auteur commence par présenter l'enquête de Coquebert de Montbret (1806) et celle de l'*Académie Celtique* (1807) sur les langues. Dans ce chapitre comme dans le suivant, il montre avec pertinence que la question des langues est très souvent évacuée dans les ouvrages d'histoire de l'éducation ou d'histoire sociale et politique portant sur les XIX^e ou XX^e siècles, comme si elle ne se posait pas.

Afin de retranscrire l'ambiance intellectuelle du XIX^e siècle, il expose quelques discours contre les « patois », ainsi que l'émergence de mouvements renaissantistes concernant le breton, l'occitan, et le basque. Sont également présentés les débats concernant la place des langues régionales à l'école (autour d'Irénée Carré et de sa *méthode directe*), le chapitre s'attardant sur les conséquences du monolinguisme scolaire en Alsace.

On apprécie qu'au sein de ce panorama, la LSF ne soit pas oubliée : à travers une présentation détaillée des circonstances de l'imposition de la méthode orale exclusive pour les écoles d'enfants sourds à Milan en 1880, l'auteur parvient très bien à retranscrire l'ambiance d'un rapport autoritaire à la langue et de la crainte des autorités envers l'altérité et l'inconnu.

Chapitre 9 : 1951-1994 : des valorisations croisées et ambiguës

Ce chapitre aborde les politiques linguistiques adoptées après la Seconde Guerre Mondiale, en commençant par la loi Deixonne (1951) : l'auteur y présente les conditions de sa mise en place, les débats qu'elle a occasionnés, et son contenu. Son diagnostic est qu'il s'agit d'une loi floue dans le sens qu'elle donne au mot *enseignement*, et qui arrive trop tard, car contrairement au XIX^e siècle, il ne reste en 1951 presque plus de monolingues non-francophones : la loi manquerait donc de préciser si *enseignement des langues régionales* désigne un appui sur ces dernières pour viser l'acquisition du français, ou s'il s'agit de les enseigner comme le sont les Langues Vivantes Étrangères. Par ailleurs, elle ne porte que sur le basque, le breton, le catalan, et ce qui y est nommé "langue d'oc". Au moment de la circulaire Savary (1982), les langues régionales sont enseignées sur le modèle des LVE, dans un contexte où il n'y a plus que des monolingues francophones ou des bilingues français / langue régionale.

L'auteur montre sans surprise que la politique linguistique en France a essentiellement visé à en renforcer le monolinguisme : la révision de la Constitution, en 1992, y ajoutant la phrase selon laquelle « La langue de la République est le français », se trouve ainsi analysée dans un contexte de crainte identitaire liée à l'adoption du traité de Maastricht, qui fait perdre sa souveraineté à la France. La loi Toubon (1994) est ici décrite comme une version plus répressive de la loi Bas-Lauriol (1975) : l'auteur présente les débats, révisions, et les investissements symboliques et identitaires dont elle a fait l'objet.

Chapitre 10 : des langues dont on ne sait plus quoi faire

Ce chapitre qui clôt la seconde partie de l'ouvrage se consacre aux débats plus récents concernant le statut et la place des langues régionales.

Il commence ainsi par analyser la *Charte des langues régionales et minoritaires* : adoptée en 1992 par le Conseil de l'Europe, elle donne lieu à 3 rapports : Poignant (1998) et Cerquiglini (1999), qui dressent un état des lieux linguistique de la France (le rapport Poignant est présenté comme manquant de précision dans sa méthode et ses résultats, par opposition à celui de Cerquiglini, plus complet, qui dénombre 75 langues pratiquées en France), et celui de Guy Carcassonne (1998) qui

évalue la compatibilité juridique entre la Charte et la Constitution. L'auteur présente comme injustifiée le rejet de la ratification de la Charte par le Conseil Constitutionnel, sous couvert de ne pas accorder de droits spécifiques à des "groupes", alors qu'une telle argumentation avait été désamorcée par Carcassonne.

Les débats de politique linguistique de ce début de XXI^e siècle sont exposés en détail : d'abord la proposition faite en 2008 d'ajouter les langues régionales comme patrimoine de la France au sein de l'article 1 de la Constitution ; leur relégation dans l'article 75-1, ce qui a pour conséquence d'associer la question des langues régionales à un vestige de politique coloniale française ; la nouvelle tentative de 2013-2015 ; ou encore la proposition de Paul Molac en 2021 et son rejet sélectif par le Conseil Constitutionnel. Dans un regard large sur la question des politiques linguistiques, l'auteur aborde également l'évolution des concours d'enseignement, l'impact de la réforme Blanquer sur les langues régionales, ou le débat sur les diacritiques acceptables dans l'état civil. Dans tous ces débats, les positions des protagonistes sont présentées et commentées en détail.

Au sein de ce chapitre, on apprécie une approche élargie du droit, qui montre que des tolérances et adaptations à des réalités locales sont acceptées dans de nombreux domaines non linguistiques, alors même que ceux relatifs à la langue cristallisent les tensions et investissements symboliques. C'est ainsi en sortant de la langue que l'on saisit mieux la particularité de son traitement politique. À travers la présentation des positions des divers personnels politiques, on perçoit également que ces tensions ne sont pas parallèles au traditionnel clivage droite / gauche, mais on aurait apprécié à ce titre une proposition alternative de facteurs explicatifs quant au positionnement des personnels politiques face à la diversité linguistique.

Partie 3 : Rencontres extra-hexagonales

Après une seconde partie essentiellement centrée sur la France métropolitaine, il s'agit ici d'examiner les situations linguistiques issues de la colonisation et de son héritage. L'auteur contextualise la démarche linguistique de l'empire colonial français, puis il interroge les évolutions survenues depuis les indépendances, et leurs effets tant sur la langue française que sur celles initialement présentes sur les territoires concernés. Cette partie est également l'occasion d'aborder la manière dont les langues étrangères sont enseignées en France (ch. 13).

Chapitre 11 : Les langues dans l'empire colonial

Ici, l'auteur aborde les différentes politiques linguistiques de la France pendant la colonisation. Sa thèse est la suivante : plus que la diffusion du français en lui-même, la colonisation instaure un rapport aux langues influencé par les institutions françaises et les modalités de l'administration coloniale. Celui-ci a pour effet d'instaurer une hiérarchisation des langues qui se superpose à la hiérarchie alors admise entre les populations aux yeux des métropolitains et la renforce.

Il montre notamment que dans de nombreux cas, la présence française a été synonyme d'une baisse de la scolarisation lorsqu'elle existait déjà dans les territoires concernés, et que la diffusion du français n'était pas l'objectif principal de l'administration coloniale, en raison de préjugés quant aux capacités des "indigènes" à l'apprendre, ou à la crainte de velléités émancipatrices en cas d'une trop grande maîtrise du français : c'est donc souvent après les indépendances que la scolarisation et l'enseignement du français se sont développés.

S'appuyant sur une solide documentation, l'auteur propose ensuite une présentation plus détaillée des différents territoires colonisés (colonies en Asie, Afrique du Nord, colonies insulaires) s'attachant à leurs particularités géographiques et historiques.

Chapitre 12 : éloge des langues ultramarines

Ce chapitre s'attelle à décrire le traitement institutionnel des langues d'Outre-Mer après la période coloniale, en insistant sur la question de leur enseignement. L'auteur montre qu'elles sont rarement mentionnées dans les débats sur les politiques linguistiques, malgré des contextes qui

permettent des expérimentations sociales fructueuses, notamment au niveau des modalités d'enseignement.

Il manifeste une volonté méthodologique de distinguer les situations où le plurilinguisme est relativement répandu dans l'environnement social (où un enseignement de type "langues et cultures régionales" depuis Deixonne est pertinent), d'autres où des élèves arrivent à l'école sans savoir parler français. Pour ces seconds contextes, il s'attarde sur le dispositif des ILM pour « intervenants en langue maternelle », auquel il a lui-même participé en Guyane : il s'agit d'avoir dans les petites classes des personnels capables de s'exprimer dans les langues maternelles des enfants afin d'assurer une transition douce et progressive vers le français. Vient ensuite une présentation des différents territoires (Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Mayotte) où l'auteur situe et contextualise les différentes politiques linguistiques à l'école, en les commentant.

Chapitre 13 : les autres et leurs langues, plus ou moins légitimes

Au sein de ce chapitre, l'auteur retrace l'histoire de l'enseignement des langues étrangères en France. Il commence par aborder la tradition de l'enseignement des langues anciennes, en passant par celui des langues orientales dès le XVII^e siècle, jusqu'à celui des langues vivantes aujourd'hui.

Il évoque une spécificité française ayant consisté à offrir un grand panel de langues à l'apprentissage, qui se rétrécit aujourd'hui autour d'un enseignement presque uniquement centré sur l'anglais comme LV1, et expose les controverses que cette situation engendre, en s'appuyant sur des propos favorables ou hostiles à la langue anglaise en France.

On appréciera, dans ce panorama, que l'auteur s'arrête un temps sur un paradoxe français : le peu de place donné à l'enseignement de l'arabe, malgré la grande quantité d'arabophones en France et la longue tradition d'échanges en tous genres avec les pays où il est parlé. C'est l'occasion pour lui de mettre en avant les crispations et incohérences des institutions face à cette question de l'enseignement de l'arabe, notamment en raison des associations d'idées opérées entre langue, religions, ou positionnements séparatistes envers la République.

Dans ce chapitre sont aussi abordés l'enseignement du français aux personnes arrivant en France, à travers la présentation des différents dispositifs relevant du FLE/FLS, ainsi que la gestion du plurilinguisme à l'échelle des institutions européennes, en insistant notamment sur le CECRL, dont les présupposés ainsi que les effets sur la représentation des langues sont discutés.

Chapitre 14 : passages et partages du français

Ce chapitre présente la situation de la langue française dans le monde après les indépendances des colonies. L'auteur y retrace l'histoire de la Francophonie institutionnelle, en situant les conditions d'émergence des divers organismes qui la représentent, tout en replaçant ces derniers dans le jeu des oppositions géopolitiques à l'échelle internationale.

Il propose également un panorama de la littérature francophone récente, en abordant un certain nombre de thématiques : le positionnement ambivalent des auteurs issus d'anciennes colonies envers la langue française, pouvant être vue tant comme la langue de l'oppression que comme celle qui permet une diffusion plus large de ses écrits ; la relégation des auteurs non-métropolitains dans des sections spécialisés de « littérature francophone » qui semble les enfermer dans un pittoresque exotique sans leur accorder la même légitimité qu'aux auteurs et autrices françaises ; ou encore la manière dont l'intégration des formes non-métropolitaines de la langue française peut venir enrichir et diversifier les modalités d'expression, et donc le discours littéraire. Il esquisse alors un tour d'horizon de la variété des positionnements envers la langue française pour ces auteurs et autrices de la francophonie, entre le rejet, le métissage, la subversion ; de même, concernant le passé colonial, il expose une palette variée de postures, entre les deux pôles que sont sa négligence et sa dénonciation.

Partie 4 : le français pour lui-même : une grammaire mal aimée

Après une première partie plutôt théorique, et des parties 2 et 3 centrées sur une contextualisation socio-historique des pratiques et discours sur la langue, il s'agit ici pour l'auteur de mettre en avant une composante de la langue qu'il juge essentielle et négligée : l'étude de sa grammaire. Encore faut-il définir ce que l'on entend par *grammaire* (ch. 15), et détacher son étude des positionnements médiatiques réducteurs à son sujet (ch. 16). Enfin, il faudra spécifier, au sein de la grammaire, les aspects que l'auteur juge particulièrement importants à mettre en avant (ch. 17).

Cette partie est l'occasion pour l'auteur de mettre en avant une conception de la grammaire comme l'étude de la rationalité à l'œuvre dans les productions langagières de locuteurs, de tous milieux qu'ils soient. Plutôt que de répéter sans les questionner des normes établies, il s'agit alors plutôt d'admirer la créativité de l'esprit humain, et les ressources intellectuelles originales qu'il mobilise dans différentes situations pour répondre au défi de dire le monde et de l'organiser intellectuellement et verbalement.

Chapitre 15 : gloire du lexique, misère de la grammaire

Il s'agit ici pour l'auteur de constater que, dans de nombreux discours communs, la langue est souvent réduite à son lexique, alors que sa grammaire ne serait pas assez mise en avant. Face à cette sur-représentation du lexique, il présente deux arguments linguistiques : d'une part, un dictionnaire ne peut jamais contenir la totalité des mots d'une langue, d'autre part, la notion de *mot* elle-même est mal définie, sa délimitation varie selon les particularités des différentes langues.

L'auteur s'engage alors dans une tentative de revalorisation de la grammaire, en commençant par distinguer entre la *grammaire explicite* des ouvrages qui la codifient et celle *implicite* qui, en tant que capacité, nous permet de comprendre et produire des phrases au quotidien. Cette notion de *phrase* est ensuite examinée par l'auteur, qui insiste sur le fait que la grammaire traditionnelle s'appuie essentiellement sur une pratique écrite du langage, où une phrase de forme SVO commence par une majuscule et se termine par un point, alors que les productions orales sont beaucoup plus variables et fluctuantes.

Chapitre 16 : la grammaire française comme investissement éducatif et idéologique

Ce chapitre présente une histoire de la grammaire, de son enseignement, et des débats à ce sujet. L'auteur commence par établir un historique des principales grammaires françaises et de leur usage scolaire, avant de s'arrêter sur celle publiée par l'*Académie française* en 1932 et les quolibets qu'elle avait suscités en raison de son indigence analytique.

Pour la période après-guerre, le récit évoque un moment de rapprochement entre la description grammaticale et la recherche en linguistique, à l'époque du structuralisme et du générativisme, avant un éloignement plus récent lié à l'essor de disciplines comme l'analyse de discours, la pragmatique, la sociolinguistique, ou l'approche communicationnelle dans l'enseignement, ce qui le mène à déplorer un rejet de la grammaire par les linguistes d'aujourd'hui.

En fin de chapitre sont présentées les controverses politiques et médiatiques de ce début de XXI^e siècle au sujet de la grammaire et de son enseignement, des méthodes de lecture, ou des simplifications orthographiques de 1990. C'est l'occasion d'observer l'investissement de la grammaire par des propos conservateurs et identitaires qui font bien souvent l'économie d'une analyse linguistique rigoureuse.

Chapitre 17 : ce que ne disent pas les grammaires... et ce qui s'ensuit

Ce chapitre est l'occasion pour l'auteur de faire un point sur la manière dont la grammaire est enseignée. Son positionnement vise à dépasser une opposition simpliste de type « Pour ou contre l'enseignement scolaire de la grammaire à l'école ? », pour plutôt réfléchir aux contenus à placer dans ce que l'on nomme *grammaire*. En ce sens, il dénonce une approche de la grammaire trop

graphocentrée et préconise d'introduire de la phonétique dans son enseignement, et surtout dans la formation des enseignant·e·s.

D'autres points sont discutés (le statut de *nous* et ses ambivalences en français, le statut de *de/en* et les subtilités du dénombrement, la grammaticalisation des lexèmes, la tournure « C'est... que » et ses interprétations abusives, l'ambivalence de la notion de *sujet*, entre ses statuts syntaxique et thématique).

La fin du chapitre propose une analyse des débats survenus en 2017 autour de la notion de *prédicat* : l'auteur y considère que la notion pouvait être douée d'un potentiel intérêt pour fournir un pendant thématique à celle de *sujet*, mais que sa présentation institutionnelle s'est accompagnée d'une éviction de la distinction entre COD et COI, pourtant utiles à l'analyse grammaticale : il s'agit alors pour lui de souligner les imprécisions tant dans sa mise en avant institutionnelle que dans son rejet dans les discours médiatiques.

Partie 5 : état des lieux en début de siècle

Cette dernière partie est l'occasion pour l'auteur de revenir sur des positionnements contemporains au sujet de la langue, tels qu'ils s'expriment par exemple dans les discours politiques ou médiatiques. Nourri des éléments d'érudition et d'analyse des pages précédentes, le lectorat partage avec l'auteur une vigilance quant à la définition des termes, la contextualisation socio-historique du propos, ou l'acuité de l'analyse grammaticale. De ce fait, cette partie nous permet d'exercer une vigilance critique à l'égard des discours contemporains sur la langue, tant sous l'angle de leur précision analytique que sous celui des effets sociaux qu'ils visent en tant qu'interventions au sein du débat public. D'une certaine manière, on peut considérer que le chapitre 18 remet en question des analyses imprécises, quand le chapitre 19 clôt l'ouvrage sur une touche optimiste en présentant des avancées intéressantes dans les approches actuelles de la langue et du plurilinguisme.

Chapitre 18 : heurs et malheurs du français quand on ne pense qu'à lui

Dans ce chapitre, l'auteur examine les crispations et polémiques contemporaines au sujet de la langue dans l'espace public et médiatique. Il présente ainsi certains discours concernant l'accueil à réserver aux langues pratiquées par les personnes migrantes, ou quelques pamphlets conservateurs récents qui mobilisent la langue au sein d'une réaction identitaire (Borer, Lecherbonnier, Delacomptée, ...), pour en décortiquer les approximations descriptives et les présupposés politiques. Il y souligne la focalisation des auteurs sur la forme classique de la langue, ainsi qu'une volonté de présenter la langue française comme intrinsèquement supérieure aux autres, ce présupposé ne pouvant que mener à des sophismes et omissions.

Il s'attarde sur deux manifestations intéressantes de notre fétichisation contemporaine d'un français classique : les nombreux ouvrages sur les difficultés du français, et le projet Voltaire. Il démontre que leur démarche repose sur une conception restrictive de la grammaire, comme une collection de faits épars à apprendre par cœur plutôt que comme un ensemble de régularités qu'il serait possible de comprendre, tout en soulignant les intérêts mercantiles auxquels répond une telle conception de la grammaire.

Les polémiques liées à la représentation du genre dans la langue sont abordées par l'intermédiaire de trois aspects : l'accord de proximité, l'écriture inclusive (malheureusement ici confondue avec le point médian), et la féminisation des noms de métiers. Ici aussi, il s'agit pour lui de souligner l'indigence de certaines analyses produites par les postures conservatrices, tout en faisant la promotion d'études plus rigoureuses et documentées de la question.

Chapitre 19 : le français en bonne compagnie

Dans le dernier chapitre, l'auteur propose un tableau des réflexions constructives et des avancées contemporaines sur la question de la diversité linguistique, du plurilinguisme, de la traduction, des appartenances culturelles multiples, et sur le plaisir de l'étude comparée des langues. Dans les

différents cas, il s'agit pour lui de mettre en avant des réflexions rigoureuses associées à une perspective humaniste pour ce qui relève de l'ouverture à l'altérité, venant fournir un contrepoint constructif aux assertions expéditives et aux occlusions aristocratiques exposées dans le chapitre précédent.

Après avoir constaté que l'organisation institutionnelle du système scolaire ne permettait d'aborder les langues qu'indépendamment les unes des autres, il défend l'intérêt didactique de pouvoir les aborder dans un même enseignement afin de les comparer entre elles, en s'appuyant pour cela sur les approches contemporaines de sensibilisation au plurilinguisme. Au sein des *approches plurielles*, sont ainsi présentées tour à tour l'approche interculturelle, la didactique intégrée, l'intercompréhension entre langues parentes, et l'éveil aux langues. Pour clore le chapitre et le corps de l'ouvrage, l'auteur se demande, à partir de déclarations récentes d'Emmanuel Macron et de réactions qu'elles ont engendré, si une approche plus ouverte et plurielle de la francophonie ne serait pas en train de se faire un droit de cité au sein du débat public, reprenant et prolongeant ainsi le propos du chapitre 11.

Conclusion : *Homo significans*

Dans une conclusion éloquente, Michel Launey explicite la démarche qui fut la sienne tout au long de ce volumineux ouvrage. Constatant la grande visibilité médiatique de discours conservateurs et identitaires qui mobilisent la langue comme prétexte pour renforcer la hiérarchisation et la périphérisation de certaines pratiques langagières, et partant des personnes qui les mobilisent, il observe que de telles postures s'appuient bien souvent sur des raisonnements indigents et sur une documentation lacunaire. De ce fait, il exhorte les linguistes à s'engager dans un travail d'argumentation et de documentation publiques.

Par exemple, en analysant la rationalité grammaticale à l'œuvre dans des créations linguistiques populaires, il deviendrait possible de les libérer du déficit de légitimité qu'elles manifesteraient face à des productions plus consacrées par l'institution. Ou bien, en étudiant l'histoire de la langue et de ses évolutions depuis des siècles, il serait possible de prendre du recul par rapport à la sacralisation de ses formes relativement récentes ; on comprendrait également que la langue française a toujours évolué, et l'on se situerait donc envers les évolutions contemporaines de la langue dans une même posture analytique que face à des changements plus anciens.

L'auteur prône ainsi quelques préceptes qui devraient être mobilisés dans la formation des enseignantes et enseignants : un enseignement de la grammaire au sens de l'étude de la rationalité à l'œuvre dans ses régularités grammaticales (et non comme une liste d'exceptions) ; une ouverture dans l'enseignement du français vers des formes plus nombreuses que le français classique et canonique de la littérature et de la tradition scolaire, en abordant la diversité territoriale de la francophonie, mais aussi sa richesse sociolectale ; une incitation auprès des enseignant·e·s à se documenter sur les caractéristiques des langues de leurs apprenant·e·s, en s'inspirant des approches plurielles, afin d'adapter leur enseignement en fonction des modes d'analyse (in)connus de leurs apprenantes et apprenants.

Au terme de ce plaidoyer, on pourrait résumer ainsi sa démarche : il s'agit de montrer qu'il y a d'autres manières d'aimer la langue française que les lamentations et crispations identitaires et élitistes, manières qui s'appuient sur le plaisir de l'étude, la reconnaissance de la créativité linguistique d'où qu'elle vienne, et l'ouverture à la diversité.

Discussion

C'est à petits pas, avec modestie, que l'on entre dans la discussion d'un tel ouvrage, tant son volume est impressionnant, et sa démarche englobante. Au-delà de la longueur déjà évoquée, on sort de sa lecture avec l'impression que l'auteur a souhaité porter un regard exhaustif sur les questions en rapport avec les pratiques langagières aujourd'hui : l'ouvrage a ainsi l'allure d'une *somme*, livre dont on peut aller consulter ponctuellement un chapitre sur un domaine précis, avec la confiance d'y trouver des informations fiables et relativement complètes, abordées par un regard

analytique et distancié. Il fait penser à ces ouvrages que l'on trouve dans la tradition anglo-saxonne : les *Companions* (*A Companion to linguistic anthropology*), les *Handbooks* (*The Handbook to Sociolinguistics*), et autres *Compendiums*... à ceci près que les ouvrages en question sont généralement rédigés par une équipe entière. Ici, œuvre d'un seul homme, dont on imagine aisément le nombre d'années qui y ont été consacrées, ce livre s'inscrit dans la tradition des *Traités*, dont la démarche pourrait faire penser à l'*histoire de la philosophie* d'Émile Bréhier, l'*histoire des institutions* de Jacques Ellul, ou à l'*histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot, qui impressionnent par l'ampleur de leur érudition et la l'étendue de leur regard. De tels ouvrages ont généralement pour qualité la cohérence par laquelle ils abordent un sujet⁶, mais ils se privent également d'une confrontation à l'altérité induite par une écriture plurielle qui peut permettre de relever les inévitables points morts d'un auteur solitaire, quels que soient ses mérites par ailleurs.

Ces mérites, commençons par les souligner : l'auteur présente une démarche de documentation abondante, son expression est claire, son argumentation rigoureuse. On apprécie notamment la patience et la minutie des argumentations, où le raisonnement prend la peine de déployer progressivement ses étapes d'une manière convaincante et compréhensible. On peut bien entendu discuter de tel ou tel détail⁷, mais il faut reconnaître et saluer l'ampleur de la tâche globale, et le scrupule de l'auteur dans sa rédaction. Le caractère minutieux et méthodique de l'ouvrage peut ainsi en faire un allié précieux, dans la préparation de cours par exemple, ou pour défricher un domaine en entamant un travail de recherche.

Pour ce qui est d'un éventuel point aveugle, plutôt que de charger individuellement l'auteur, nous souhaiterions prendre prétexte d'une ambivalence ressentie à sa lecture pour lancer un questionnement plus large concernant des stratégies de présentation de son propos dans l'écriture. La question pourrait être la suivante : comment concilier les registres de la discussion scientifique et de l'intervention dans le débat public ?

Savoirs scientifiques et débat public

En effet, dans le dialogue au sein de la recherche, il est de bon ton, à l'heure où la réflexivité ou les savoirs situés constituent des notions mises en avant, de contextualiser son propre propos comme étant lui-même le résultat des conditions socio-discursives d'élaboration et de diffusion des idées que l'on analyse par ailleurs. Une certaine humilité méthodologique pousse alors les chercheuses et chercheurs à présenter les conditions d'élaboration d'un questionnement à l'aune de leur parcours, à expliciter la partialité éventuelle d'une analyse en fournissant au lectorat le moyen de savoir d'où l'on parle, ou encore à accepter l'existence de dissensions entre divers courants théoriques.

À l'inverse, lorsque les chercheurs et chercheuses sont amené·e·s à intervenir au sein du débat public, il peut être stratégiquement pertinent de renforcer son crédit par l'assise d'un savoir scientifique que l'on présenterait comme un acquis certain, réalisant une certaine homogénéité dans le domaine de la recherche. Il est alors tentant d'accentuer la différence entre le Savoir de scientifiques et l'Opinion du grand public, entre l'Objectif et le Subjectif. D'une certaine manière, une telle posture possède une certaine légitimité, dans la mesure où il s'agit de rendre justice à un plus grand effort de documentation, à la rigueur conceptuelle et méthodologique à laquelle on s'astreint dans la recherche, face à une relativisation des savoirs à l'ère des réseaux sociaux qui offrent le même espace d'expression à des spécialistes et à des commentateurs profanes, aplanissement ayant engendré des discours de rejet de savoirs scientifiques établis pendant la dernière crise Covid, par exemple. Ainsi, c'est de manière pertinente que l'auteur rappelle, au début du ch. 2, que le rapport Bénisti avait été élaboré sans consultation aucune des travaux de

6 Même si ce n'est pas toujours le cas, notamment chez Brunot.

7 Par exemple, *chanterons* est découpé morphologiquement (p. 70) en *chante-r-ons*, alors que j'aurais personnellement distingué *chant-* (que l'on retrouve sans -e- dans *chantons*, *chantais*, etc.), *-er-* (que l'on retrouve à l'infinitif, au conditionnel, au futur, dans tous les verbes dits du "premier groupe"), et *-ons*. Son découpage s'explique probablement par la volonté, exprimée au ch.17, d'appuyer davantage la grammaire sur les formes orales, où le /ə/ est souvent muet.

sociolinguistique portant sur le bilinguisme, alors que tout projet politique sur un autre sujet s'appuie normalement sur les travaux existants ou sollicite l'avis du monde de la recherche.

Si la mise en scène d'une telle scission entre connaissance scientifique et connaissances profanes se comprend ainsi du point de vue des exigences de l'intervention publique, elle fait l'objet de questionnements dans les débats épistémologiques récents en sciences humaines et sociales : pour le dire vite, notamment parce que le savoir construit dans les sciences humaines et sociales répond lui aussi à des contingences liées à la subjectivité et au positionnement des chercheuses et chercheurs qui le réalisent, et parce que les publics sur lesquels portent nos travaux se construisent aussi des expertises locales et pratiques des situations dans lesquels ils vivent. Enfin, en forçant trop le trait d'une séparation entre, d'une part un savoir scientifique neutre, et d'autre part des prises de position personnelles qui relèveraient d'une intervention politique dans le débat public, on invisibilise la part de performativité et d'engagement qui résident dans le fait de produire telle description scientifique au sujet de tel public⁸, et ainsi le fait qu'une description « scientifique » du monde constitue elle aussi une intervention sur le public.

Or, dans de nombreux passages, l'auteur semble lui-même se situer du côté de la Rationalité, de l'Objectivité, face à une opinion divisée et imprécise, invisibilisant par-là même le caractère éventuellement situé, ou influencé par des valeurs, des préférences, des croyances, de ses propres analyses. C'est ainsi qu'il présente sa démarche :

« en nous efforçant de séparer les données factuelles, les interprétations rationnelles, les questions délicates et parfois indécidables, et les opinions et attitudes irrationnelles qui peuvent se développer même à l'encontre de la réalité factuelle. » (p. 176)

Cette posture d'expertise permet à l'auteur de se placer en surplomb afin de déterminer qui, dans le débat, est du côté du rationnel ou de l'absurde. Paradoxalement dans de tels jugements, la mise en avant de la rationalité (que je mets ici en italique) se trouve mêlée à des appréciations axiologiquement très marquées sur les propos étudiés (que je mets ici en gras) :

« À Milan, l'alliance de la **bêtise**, de la *paresse intellectuelle* et de la **haine** de l'altérité aura donné à l'**obsession** monolingue l'occasion de prendre sa forme la plus **nocive** » (p. 315)

« Dans l'action comme dans l'information, la loi Toubon ouvre sur des comportements **déplaisants** ou **ridicules**, et se révèle moins efficace pour promouvoir la langue française et assurer la commodité des citoyens que pour entretenir l'insécurité linguistique, et pour **favoriser la méfiance et la délation**. » (p. 343)

« Une fois de plus, les questions de langue, surchargées d'enjeux symboliques, attirent *les déclarations floues et irrationnelles*, **les décisions absurdes**, les mesures contre-productives, et les incongruités juridiques. » (p. 371)

« Tout au long de ce livre, nous avons pris connaissance d'un *bon nombre de propos irrationnels* et de **décisions absurdes**, mais cette fois, dans *ce grand écart incohérent*, de Warsmann à Fillon, entre l'**excès** d'honneur et l'**excès** d'indignité, on a bien l'impression que, quand elle parle de ses langues, la République peut **devenir folle**. » (p. 374)

Dans ces passages, on voit ainsi se conjuguer une rhétorique de l'objectivité scientifique avec l'exposition des préférences éminemment personnelles (et légitimes au demeurant) de l'auteur. Ils expriment l'ambivalence de sa posture, entre un positionnement qui se construit en revendiquant la mise à l'écart d'une subjectivité, et le surgissement de cette dernière à l'occasion des appréciations qu'il formule. Ce positionnement ambigu se manifeste sûrement de la manière la

8 cf. par exemple les réflexions de Ian Hacking sur ce qu'il nomme « l'effet de boucle » dans les sciences humaines.

plus explicite dans une note de fin d'ouvrage, où l'auteur, après s'être longuement opposé aux conceptions normatives de la langue, se permet malgré tout de signaler deux "erreurs d'expression" chez Valérie Péresse, ce qu'il commente ainsi :

« On voudra bien me pardonner cette intolérance puriste. Je la réserve à ceux qui, occupant une position de pouvoir, se posent en défenseurs de la langue française, mais le font sous des formes ou dans des termes absurdes. » (note 9 p. 869)

Le problème n'est pas ici qu'il formule des jugements qui manifesteraient sa subjectivité ou des positionnements en lien avec ses ancrages sociaux et ses convictions : car peut-on vraiment faire autrement ? L'inconfort tient ici plutôt au statut qui leur est donné : en se situant du côté de l'Objectivité Scientifique face à des opinions et préférences subjectives, l'auteur se prive d'explicitier le caractère situé de ses propres positionnements, celui-ci n'apparaissant alors qu'en filigrane, dans la connotation axiologique de ses jugements. Dans ses actes d'écriture, l'auteur manifeste un constant souci d'humilité et d'honnêteté, mais il est probable que celui-ci aurait été encore mieux respecté par une explicitation plus claire de la subjectivité qui s'exprime dans son écriture.

Celle-ci apparaît furtivement, au chapitre 12 de l'ouvrage, où l'auteur présente la formation des ILM en Guyane, à laquelle il a participé (pp. 439-447). C'est une des parties les plus touchantes et originales de l'ouvrage, où il partage une expérience qui l'a visiblement marqué, et où le lectorat peut voir accès aux émotions et remises en question que cela a provoqué chez l'auteur.

Les valeurs et convictions de l'auteur se manifestent également lorsqu'il attribue aux linguistes la mission de relever le niveau du débat public, et de discréditer des positions médiatiques présentées à la fois comme imprécises sur le plan du raisonnement et comme politiquement promotrices d'un repli sur soi et venant renforcer les hiérarchisations :

« Les linguistes doivent prendre leur part dans la résistance qui s'impose, avec les moyens qui sont les leurs. Au chauvinisme linguistique qui bénéficie de tant d'échos médiatiques et éditoriaux, ils doivent répondre en mettant les analyses précises et la connaissance rationnelle au service de la langue française, contre la glorification de soi et les envolées fumeuses. En ringardisant les imposteurs, ils peuvent orienter les profanes ou les indécis vers de meilleures raisons d'aimer le français. Cette opération devrait d'ailleurs remonter aux origines du mal, et déchoir de leur piédestal Malherbe et Rivarol. » (pp. 780-781)

D'une certaine manière, il est tout à fait compréhensible – et louable – que l'auteur souhaite mettre la rigueur du raisonnement scientifique au service de la participation au sein du débat public : en ce sens, sa participation au groupe des Linguistes Atterrés·e·s ayant publié la brochure *Le français va très bien, merci* (Gallimard 2023) est tout à fait cohérente avec le propos tenu ici. Cet appui sur la science dans l'espace public subit néanmoins les ambivalences liées au fait que le débat scientifique en SHS et l'intervention publique reposent sur deux conceptions antagonistes de l'activité scientifique : d'un côté, la contextualisation modeste des savoirs que l'on produit, l'assomption de la contradiction interne au milieu de la recherche, la culture méthodique du doute (que l'auteur exprime à chaque page par ses scrupules, son sens du détail et de l'argumentation rigoureuse et détaillée), de l'autre, la présentation d'une Science affirmative et unanime qui permet d'écarter un raisonnement comme fallacieux par le simple examen dépassionné de sa rigueur logique.

Loin de vouloir faire de cette question un problème propre à l'auteur, on constate, par l'examen de certains passages où ces tensions sont particulièrement explicites, que la modalité de l'échange scientifique et celle de la prise de position sociétale divergent grandement, et que s'il est légitime de vouloir s'appuyer sur des acquis de la recherche pour faire avancer les causes que l'on défend, cela nous oblige alors à concilier deux conceptions de la science répondant à des contraintes sociodiscursives antagonistes. Sans prétendre offrir de solution miracle à ce problème que traverses toutes les chercheuses et tous les chercheurs se souciant d'intervenir dans le débat

public, on peut noter malgré tout que l'explicitation réflexive de son positionnement, ou l'assomption du caractère situé du savoir que l'on produit, même (et surtout) lorsqu'il est scientifique, ont constitué des pistes fructueuses récemment pour aborder ces contradictions au sein desquelles on se situe, et qu'une prise en compte de ces approches aurait probablement résorbé dans le propos de l'auteur certaines des tensions observées ici.

Cette ambivalence pointée chez l'auteur peut aussi probablement être analysée en termes de style scriptural, dicté par le format de l'ouvrage : nous avons caractérisé plus haut cet ouvrage comme un *Traité*, la particularité de tels ouvrages étant de se situer dans une indistinction entre le style encyclopédique et celui de *l'Essai* (où l'on avance explicitement ses analyses personnelles). C'est ainsi que l'on voit alterner, au sein de l'ouvrage, la délivrance de savoirs factuels et les analyses portées par l'auteur. Ce constat nous mènera à questionner, en un dernier point, les stratégies éditoriales dont cet ouvrage a fait l'objet.

Les choix éditoriaux

Peut-on tout dire dans un ouvrage ? Probablement que non : il faut faire des sacrifices, abrégé des passages, etc. Le souci d'exhaustivité de l'auteur dans cet ouvrage est tout à fait louable, il est un signe de la méticulosité et du soin qu'il manifeste tout au long de son livre. Il engendre néanmoins quelques tensions : d'une part, alors que la tonalité de l'ouvrage est introductive et didactique, sa longueur s'en trouve dissuasive pour le grand public. Elle pourrait être compensée par un aménagement éditorial qui permettrait facilement de lire l'ouvrage par chapitre, ou d'y naviguer en réseau par un jeu de renvois. Mais c'est difficilement le cas, et ici le traitement éditorial ne rend pas toujours entièrement justice aux scrupules de l'auteur. Si l'on apprécie le *Synopsis*, en début d'ouvrage, qui permet de se situer dans la lecture, on ne trouve pas de bibliographie finale : pour retrouver une référence, il faut naviguer dans les 97 pages de notes finales. De même, les index ne contiennent qu'une fraction des notions et des noms évoqués tout au long de l'œuvre. Quand une notion est définie (par exemple, *diglossie*, p. 36), et reconvoquée régulièrement par la suite, des renvois internes vers la définition de départ auraient facilité le travail à un lectorat entreprenant une approche non-linéaire de l'ouvrage. On retrouve ainsi la version éditoriale du dilemme évoqué plus haut : publier un tel ouvrage aux éditions *Raisons d'Agir* en ouvre la lecture à un public plus large que la simple communauté universitaire, ce qui est à saluer, mais cela implique également de renoncer à quelques *habitus* universitaires dans les modalités de lecture. D'une certaine manière, j'espère aussi que ce compte-rendu détaillé pourra constituer un épitexte de l'ouvrage qui en faciliterait la lecture picorante que l'on peut avoir d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie.

La seconde difficulté résultant de la volonté d'exhaustivité de l'auteur tient au caractère composite de son ouvrage : on y trouve un traité des concepts et méthodes en (socio)linguistique (partie 1), des analyses grammaticales (partie 4 et plus largement dans l'ouvrage), des études de cas sur des territoires spécifiques (ch. 12), une documentation historique (partie 2), une discussion de prises de positions médiatiques contemporaines (chapters 2, 18), une revue de la littérature sur des points thématiques (ch. 14, 19). Certes, ces différents propos sont articulés avec adresse dans une construction ayant manifestement témoigné d'une réflexion sur sa cohérence et sa progressivité. Par ailleurs, leur agencement a le mérite de réarticuler des analyses trop souvent déconnectées par les spécialités disciplinaires : une sociolinguistique où les formes verbales n'apparaissent plus, une grammaire qui néglige l'usage, une analyse de discours médiatiques qui se contente de "décryptages" sans proposer de construction théorique alternative des phénomènes langagiers. Néanmoins, le caractère hétérogène des parties aurait probablement permis une division de l'ouvrage en différents tomes, ce qui en aurait facilité la lecture et permis d'apporter plus de soin à un paratexte qui aurait alors mieux rendu justice au travail de rédaction de l'auteur.